

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 NOV 2009

Un budget 2010 totalement conforme au contrat d'objectif, donc à la sinistre stratégie de déclin programmé du service public météorologique !

Serge Taboulot (Dijon) siégeait au nom du SNITM-FO à ce conseil. A noter des rangs bien clairsemés chez les administrateurs représentant l'Etat, avec l'absence des titulaires et des suppléants (ceux qui ont le droit de vote !) pour l'Agriculture et l'Ecologie, la Défense et l'Intérieur n'étant que représentés...

1/ Dates et programmes des CA de Météo-France pour 2010 :

Il y aura (comme d'habitude en fait) 5 conseils l'an prochain. Nous nous associons à la demande du Spasmet de coupler les dates de la Commission des produits et services (ex-déontologie) avec celles du CA. Nous nous étonnons aussi qu'il n'y ait plus que 2 décisions modificatives de prévues, en février et en octobre... Nous demandons enfin que les comptes et surtout la stratégie des filiales soient formellement discutés au CA de Météo-France, demande logique puisque le conseil d'administration a désormais pour rôle d'approuver les comptes consolidés du « groupe Météo-France » (c'est à dire l'établissement ainsi que toutes ses filiales ou participations !). François Jacq précise qu'il y aura autant de D.M. que nécessaire ; il ne s'oppose pas frontalement à notre demande sur les filiales, mais force est de reconnaître que ces demandes, tous représentants du personnel confondus, se répètent, et donc qu'aucun progrès réel sur la transparence dans ce domaine n'a été constaté depuis son arrivée...

Notre avis : le nombre de DM ne nous semble pas très important. Par contre, nous continuerons à exiger une meilleure information sur les filiales, dûe au personnel de l'établissement et qu'on peut espérer pour le CA d'avril !

2/ Compte-rendu du CA du 2 octobre 2009 : approuvé sans remarques.

François Jacq se livre ensuite au désormais traditionnel **point d'actualités**, dans lequel il fait ressortir :

- un remerciement aux tutelles suite à l'adhésion à Eumetnet, effectif depuis le 4 novembre
- la saisie par Météo-Consult de l'Autorité de la Concurrence, à laquelle nous avons répondu
- un récent point sur Metnext avec un bilan conforme au nouveau Business Plan mais une « fragilité persistante » sur l'activité des indices financiers
- la clôture du projet Salamandre avec désormais 100 stations opérationnelles dédiées aux Services de Prévisions des Crues
- la mise en service d'Optima (prévisions immédiates dédiées aux gestionnaires routiers)
- l'absence de non-conformité lors d'un récent audit de suivi de la certification qualité
- l'avancement de l'écoute individuelle des agents dans le cadre de la réorganisation territoriale.

3/ Budget primitif pour l'année 2010

Le PDG en personne présente le budget primitif 2010, une première de mémoire (encore courte toutefois) de votre représentant. Dans son exposé, François Jacq présente successivement :

1. **Le contexte, les hypothèses et les priorités :** rien de bien nouveau puisqu'il rappelle trait pour trait les grandes lignes du contrat d'objectif, dont nous combattons toujours l'aspect criant de désengagement de l'Etat sous couvert de RGPP, qui s'est traduit au final par le choix d'une réforme territoriale suicidaire. Les hypothèses sont les suivantes : financements exceptionnels

pour le bâtiment toulousain de la DSO et un futur centre de calcul, prévisions de recettes commerciales recalées à la baisse suite aux résultats de cette année, non remplacement d'un fonctionnaire sur 2, respect des engagements internationaux (Eumetsat), dans le cadre d'une gestion encore plus rigoureuse. Les priorités affichées se portent toujours sur l'amélioration de la vigilance (avec introduction du risque de submersion littorale), les projets Symposium2, Prévi et Obs 2012, la modernisation du réseau (dont les radars bandeX pour les Alpes méditerranéennes), l'aéronautique avec le projet SESAR et la recherche, en particulier notre contribution au 5^{ème} rapport du GIEC.

2. **Les Recettes :** le COP (Contrat d'Objectifs et de Performance pour les initiés du jargon ministériel), rien que le COP, avec toutefois l'ajout d'un peu de prudence sur les recettes commerciales, et une contribution Eumetsat (satellites européens) en forte hausse compte-tenu du démarrage de nouveaux programmes (Météosat Troisième Génération). Au final, retenons de ce projet de budget : 189,3 M€ en provenance de l'Etat, 23,5% des redevances aériennes, 12,8 % des recettes commerciales, le reste (moins de 4%) venant des contrats européens, des financements extérieurs et autres produits.
3. **Les Dépenses :** les dépenses de personnel sont annoncées en hausse de 2,3%, le fonctionnement de 1,9% malgré des efforts substantiels, l'investissement en forte hausse, mais uniquement à cause des 2 opérations exceptionnelles : la salle de calcul et le bâtiment de la DSO prévus à Toulouse. Enfin, la contribution à Eumetsat est en hausse de 22% (un total de 35,6 M€)...
4. **Résultat prévisionnel :** sous l'angle comptable, un déficit de 5,3 M€, surtout un prélèvement sur fond de roulement qui s'élève à environ 3 M€...!

Notre avis : ces prévisions budgétaires seraient presque réalistes en regard de l'extravagance passée des prévisions de recettes commerciales que nous avons constamment dénoncée . Mais ce budget confirme encore un net désengagement de l'Etat, ce que dénie le PDG avec une mauvaise foi bien décevante. Démonstration : pour les pensions, la cotisation de Météo-France (qui passe de 60,76% en 2009 à 62,47% pour 2010) coûtera environ 2,5 M€ de plus l'an prochain ; pour Eumetsat, l'augmentation est de plus de 6 M€. Au total, les subventions d'Etat augmentent de 11 M€... Bingo, nous aurions gagné $11 - 6 - 2,5 = +2,5$ M€ ? Que nenni ! Car sur ces montants, il faut compter en 2010 avec 2 M€ pour la salle calcul et 6 M€ pour le nouveau bâtiment de la DSO dont nous sommes sensés faire des choux gras.... Triste résultat de nos calculs : -5,5 M€ : nous avons encore 2,5 M€ de pertes en ligne pour financer Eumetsat et donc au moins 3 M€ de baisse de notre fonctionnement par rapport à l'an dernier ! Que ce soit pour la contribution française à Eumetsat ou pour renflouer les comptes des pensions civiles, l'Etat nous impose des obligations financières qu'il ne compense pas : il n'est pas question de le taire au personnel qui n'est d'ailleurs pas dupe. Mais ce seul fait mérite un vote négatif ; et ne nous méprenons pas, le déclin programmé de la météo française est plus que jamais d'actualité.

Nous avons par ailleurs dénoncé les hypothèses erronées de départ en retraite faites pour ce budget : le Contrat d'Objectif avait tablé sur 262 départs sur 3 ans de 2009 à 2011, et donc sur 131 suppressions d'emplois. En réalité, il y a un double contexte : l'allongement des durées de cotisation avec ses décotes décourageantes, plus l'éventualité des améliorations statutaires promises (mais qui ne viennent vraiment pas vite) dont pourront profiter les futurs retraités. Nos collègues en situation de faire valoir leurs droits font donc leurs calculs... et décident de ne pas partir tout de suite en attente de jours meilleurs ! C'était prévisible et nous l'avions dénoncé depuis longtemps : au final, nous pensons qu'environ 150 collègues partiront en 3 ans, mais on supprimera officiellement 131 emplois ; bref, selon nous, Météo-France ne remplace qu'1 départ à la retraite sur 5, une estimation donnée en séance et contestée... sauf que nos prévisions sont bien plus réalistes que celles du COB et d'une DRH dépassée... Donc, soit ce que nous disons est juste, soit le budget prévu est bien faux, et le report en 2010 de la mise en paiement des nouveaux taux d'ITS comme des avancements de grade pour les TSM et les ITM (promotions, soit plus d'un an après la date de passage pour certains !) fait planer un lourd soupçon de sombres calculs de trésorerie et de mépris du personnel... Météo-France paierait-elle les agios des fins de mois qui déchantent ?

Vote :

Pour = 8 administrateurs Etat ayant pouvoir de vote; 5 Contre (CGT+FO+SPASMET) ; 1 Abs (CFDT)

4/ Délibérations relatives aux conditions de réalisation des missions et d'invitations de personnalités extérieures

Un nouveau texte nous est présenté à ce sujet, en application du décret 2006-781. Rien de neuf : toujours 15,25€ pour les repas, 48 ou 60€ pour les nuitées suivant les sites, cette fois pour une application à partir du 1^{er} janvier 2010, mais sans savoir vraiment jusqu'à quand...

Notre avis : Sur le fond, nous regrettons toujours le caractère aléatoire du décret lui-même : il ne définit en effet que des taux maximaux de remboursement, permettant ainsi une application inégale pour l'ensemble de la Fonction Publique. Nous sommes par ailleurs intervenus pour rappeler que le principe devrait être qu'une mission ne coûte rien à un agent, ce qui n'est pas le cas, en particulier à Paris. Et une inflation à 0 sur ces 3 dernières années n'est pas réaliste ! De plus, l'étude d'un marché pour les nuitées, qui nous avait été promise en 2007 par l'ancien secrétariat général, n'a jamais été vraiment conduite...

Un second texte, également repris de 2007, encadre les invitations de personnes extérieures à l'établissement et des agents qui peuvent les accompagner.

Notre avis : Nous sommes comme en 2007 pour l'existence d'un tel texte garantissant un minimum de transparence vis à vis de pratiques anciennement assez obscures...

Votes :

- texte général sur les missions : ADM= 7 pour ; SPASMET, CGT, CFDT, FO = 6 abstentions
- invitations de personnes extérieures : ADM, FO= 8 pour ; SPASMET, CGT, CFDT = 5 abstentions

5/ Délibération sur les règles et les durées d'amortissements

La délibération proposée, de nature comptable, continue à se conformer à l'évolution des normes de comptabilité. Elle permet, en complément des règles adoptées en 2007, d'être plus réaliste cette fois en ce qui concerne l'amortissement des investissements immobiliers, en détaillant par exemple dans nos bâtiments professionnels le gros œuvre amorti sur 50 ans de la couverture et l'étanchéité (20 ans), des installations de chauffage ou d'aménagements de menuiseries intérieures (15 ans) ou des peintures et revêtements de sol (10 ans)

Notre avis : Il nous semble que, même si cette résolution provient au départ d'une demande des commissaires aux comptes, ces principes semblent logiques et de nature à améliorer la lisibilité budgétaire de l'établissement.

Vote : Pour=9 : administration, CGT, CFDT et FO ; Abstention=3 : SPASMET

6/ Délibération sur le projet de création de la société civile Mercator Océan

Alain Ratier présente cette évolution de statut de Mercator Océan qui était auparavant un GIP (groupement d'intérêts publics). L'enjeu pour les 5 établissements publics fondateurs (CNRS, IFREMER, IRD, SHOM et MF) est de continuer à assurer les services génériques en océanographie (Core Services) et les services GMES dérivés « My Ocean » pour le compte d'engagements européens.

Par contre, un courrier récent de 3 directeurs (SHOM, IFREMER et MF) aux ministres de tutelles (l'enseignement et de la recherche et le MEEDDM) montre bien qu'au delà de 2011, le désengagement progressif annoncé du CNES (qui a vocation recherche et non exploitation) pose un problème de pérennité budgétaire...

Notre avis: nous sommes intervenus pour souligner notre incompréhension par rapport à ce nouveau statut, vu que les associés de la nouvelle structure sont toujours des organismes publics. Même si l'idée est de pouvoir accueillir d'autres organismes européens, nous pensons que rien n'est de nature à rassurer les personnels... Au contraire, nous pourrions voir dans cette évolution de statut la création d'une sorte de 6^{ème} filiale de Météo-France sans capital, ce que le PDG dément. De plus, cette création nous paraît risquée puisque les créateurs eux-mêmes demandent à leur tutelle la consolidation financière à moyen terme de cette nouvelle structure, dont rien ne nous dit qu'elle ne risque pas d'être un jour un gouffre.

Vote : Pour : 7 administration ; Abstentions : 5 CFDT, CGT et SPASMET ; Contre 1 (FO)

7/ Délibération sur le déploiement et la mise en œuvre d'enregistreurs téléphoniques dans certains services de prévision

Sujet déjà vu au CTP Central, il n'est pas certain qu'il soit bien du ressort du CA. Il s'agit d'enregistrements qui ne nous paraissent pas polémiques, mais dont on peut tout de même se demander s'ils ne peuvent servir un jour à autre chose qu'à défendre le personnel ou l'établissement... Nous avons par ailleurs souligné que sa mise en œuvre était déjà effective dans nombre de services, ce qui nous semble un peu cavalier !

Notre avis : le même qu'au dernier CTP central

Vote : Pour=11 : administration, CGT, CFDT et SPASMET ; Abstention=1 :FO

8/ Délibération autorisant la cession de 3 parcelles à Tubuai (Polynésie)

Notre avis : nous ne nous prononçons traditionnellement pas pour ce type de décisions, mais nous avons tout de même demandé si ce site de RS polynésien avec 3 agents, avait une réelle garantie de pérennité... sans réponse !

Vote : Pour=11 : administration, CGT, CFDT et SPASMET ; Abstention=1 :FO

9/ Information sur la réunion de la Commission des produits et services

Une commission qui travaille, et qui recommande en ce qui concerne l'éventualité prochaine de nos prévisions au delà de 7 jours (sans doute bientôt 9 aux dernières nouvelles dans les kiosques et sur Internet...) d'accompagner les prévisions d'informations accessibles sur le caractère spécifique de la prévisibilité à ces échéances et de les formuler aux échelles d'espace et de temps compatibles avec cette prévisibilité.

Notre avis : un petit progrès, demandé par le SNITM-FO, par rapport à l'actuel grand silence de Météo-France sur les échéances au delà de 7 jours qui laisse la place à un tas de prévisions douteuses ! Mais nous attendons vraiment la commission au tournant de la présentation des produits envisagés par les filiales...

10/ Information sur le plan d'actions 2010

Rien d'extrêmement novateur ni de très ambitieux dans cette liste à la Prévert difficile à résumer... si ce n'est la nécessité de schémas directeurs pour l'observation et les systèmes d'information. En ce qui nous concerne, nous sommes intervenus pour demander que le conseil d'administration soit prochainement informé de l'avancement du projet de Saint-Mandé, une demande bien accueillie par les administrateurs et le PDG.

Le prochain conseil aura lieu à Paris début mars 2010.